

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 8 (1863)  
**Heft:** 15

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

---

N° 15.

Lausanne, 4 Septembre 1863.

VIII<sup>e</sup> Année

---

**SOMMAIRE.** — D'une nouvelle tente-abri (*fin.*) — Ecole fédérale des aspirants-officiers d'infanterie. — Guerre d'Amérique. — Nouvelles et chronique.

**SUPPLÉMENT.** — Société militaire fédérale. *Procès-verbaux des séances annuelles de 1863, à Sion.* — Instruction sur les subsistances (*suite*).

---

## D'UNE NOUVELLE TENTE - ABRI.

(*Fin.*)

La tente exceptionnelle à trois éléments se dresserait de la même manière, seulement elle exigerait quatre bâtons de tente et une allonge (ou un support en pierre ou en bois) de 8 pouces environ, ou bien seulement trois bâtons de tente et une seule allonge de 22 pouces. Cette forme ne serait qu'une exception.

Si l'on veut *coupler* deux ou plusieurs tentes, on commence par déterminer les carrés des bases, comme nous venons de le dire, en réunissant les côtés communs et en alignant le côté qui doit être sur la ligne jalonnée. Les trois éléments des extrémités sont montés comme de coutume. Les deux éléments qui viennent aboutir au côté commun sont réunis par un de leurs côtés et boutonnés avec soin. Le joint ainsi obtenu devient le faite de la tente, les ganses se coifsent sur les montants, les sommets opposés au faîte vont se crocher sur les piquets, à mentonnet qui leur font face, et les boutonnières sont boutonnées sur les boutons des éléments voisins. On obtient ainsi des tentes pour huit, douze, etc. hommes qui augmentent beaucoup le confort et l'espace logeable, puisque, au lieu de 30 pieds cubes d'air par homme que contient la tente à base carrée, la tente à huit hommes en contient 37, et la tente à 12 hommes 40. En couplant